

Versailles, le 07 MARS 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une réunion du Bureau d'AQUAVESC aura lieu le :

**Jeudi 14 mars 2024 à 8h**  
12 rue Mansart 78000 Versailles

Je tiens à vous rappeler que pour l'obtention du quorum seront seulement comptabilisées les personnes présentes. Si vous souhaitez donner procuration à un autre membre du Bureau, il vous est demandé de transmettre au préalable aux services un pouvoir dûment complété. Je vous remercie de bien vouloir l'adresser à : [eh.montet@etaso.fr](mailto:eh.montet@etaso.fr).

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Erik LINGUIER  
Président d'AQUAVESC

Versailles, le 07 MARS 2024

**ORDRE DU JOUR**

**Bureau du jeudi 14 mars 2024 à 8h**

**12 rue Mansart 78000 Versailles**

**Approbation du procès-verbal du Bureau syndical du 18 janvier 2024**

**2024/05 : Convention d'occupation du domaine public- AQUAVESC/SEOP/Syndic Immo de France - Copropriété Versailles REFLETS (PJ)**

**Examen de l'ordre du jour du Comité syndical du 27 mars 2024**

  
**Erik LINQUIER**  
Président d'AQUAVESC